

Type Diplôme : DU/DIU/DE

COMPOSANTE	Médecine	
MENTION	DIU Dermatologie Esthétique, Cosmétologie et Lasers Dermatologiques	
Type de session :	Deux sessions	Les éléments ci-dessous doivent être communs à l'ensemble de la mention

COMPENSATION

Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.

Obtention des UE

Stage.

Obtention du Semestre

Néant

Obtention de l'Année

Pour valider le diplôme :

- il est obligatoire d'avoir assisté en présentiel aux 3 sessions (Paris, Bordeaux, Nice) pour pouvoir passer les examens
- avoir effectué 10 demi-journée de stage pratique à réaliser avant la fin de la formation. Le stage est validé par un maître de stage sans note attribuée.
- obtenu la moyenne de 10/20 à l'examen final (courant juin).

Dans le cas où l'étudiant ne valide pas ses 10 demies-journées de stage, il ne peut pas valider le diplôme et doit redoubler. Si l'étudiant n'obtient pas son examen final il passe au rattrapage. Si l'étudiant manque une session de cours, il redouble.

Si l'étudiant est absent à l'examen de JUIN, il a la possibilité de le passer en Octobre (lors de la session de rattrapage). Par ailleurs, ceux qui n'ont pas obtenu la moyenne à l'examen de Juin, ont la possibilité de passer à la session de rattrapage en Octobre.

La session de rattrapage en octobre peut se faire sous deux formes selon le nombres d'étudiants qui doivent passer au rattrapage

Si 5 étudiants et moins : Rattrapage sous forme d'oral

Si plus de 5 étudiants : rattrapage sous forme de QCM

Note éliminatoire

Néant

REDOUBLLEMENT

AUTORISE sous réserve de payer une nouvelle inscription

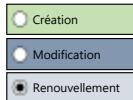
TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Art. L613-2 du Code de l'éducation](#)

Type Diplôme : DU/DIU/DE

COMPOSANTE	Médecine				
MENTION	DIU Dermatologie Esthétique, Cosmétologie et Lasers Dermatologiques				
Code diplôme		VDI		Parcours type	

Code étape		VET		Libellé étape	
Code semestre					



MALUS / Max	Code Malus
Non assiduité	